

## LES PARTICULARITES JURIDIQUES, COMPTABLES ET FISCALES DES COOPERATIVES AGRICOLES – NIVEAU 1

Homologation n°17F0298 (16 heures)

### Objectifs

Comprendre les spécificités juridiques, comptables et fiscales des coopératives agricoles et en appréhender les conséquences sur les missions du commissaire aux comptes.

### Questions traitées

- ↻ Présentation générale de la coopération agricole, son environnement réglementaire spécifique,
- ↻ Les principes originaux de fonctionnement et leurs dérogations,
- ↻ Leurs déclinaisons comptables et fiscales,
- ↻ La gouvernance et la révision coopérative,
- ↻ Les points d'attention pour la mission du commissaire aux comptes,
- ↻ L'union de coopératives agricoles.

sont intégrées et mises en évidence :

- Les évolutions législatives et réglementaires récentes (loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, les lois de simplification du droit et les décrets n° 2016-1401 du 18 octobre 2016 et n° 2016-1820 du 21 décembre 2016),
- Les nouveaux modèles de statuts des coopératives agricoles approuvés par l'arrêté du 28 avril 2017,
- Les options statutaires validées par le HCCA.

### Intervenants

Commissaires aux comptes spécialistes de la coopération agricole

### Moyens pédagogiques

Présentation accompagnée d'un support power point, des annexes documentaires et des cas pratiques, en partie sous format dématérialisé sur une clé USB

### Publics concernés

Les commissaires aux comptes et leurs collaborateurs

Les experts comptables et leurs collaborateurs

Toutes personnes impliquées dans le monde de la coopération agricole

### Durée

2 jours

### Dates

5 et 6 décembre 2018

### Lieu

CNCC - 16 avenue de Messine 75008 Paris

### Coût

Tarif non adhérent : 850 € HT

Tarif adhérent UNAGRI : 800 € HT